



Grand Gibier 77

Bulletin événementiel de l'ASMCGG
(Réservé aux adhérents)

N° 8— juillet 2005

Rédaction et Mise en page collective par les Administrateurs

Venez nous retrouver sur Internet : www.grandgibier77.com

La sortie de ce numéro intervient juste pour la trêve estivale, alors que notre pic d'activité a culminé avec l'examen du Brevet Grand Gibier 2005 et notre Assemblée Générale. En ce qui concerne l'examen, rappelons qu'il s'agissait d'une petite session puisque les candidats formés en Seine et Marne n'étaient que 13, tandis que 16 candidats venaient de l'extérieur du département. Les résultats, un peu décevants avec 13 médaillés sur les 29 candidats, s'expliquent en partie par deux questions éliminatoires qui ont été sans pitié. Satisfaction tout de même pour le 77, puisqu'aux 5 médaillés du samedi s'ajoutent 4 autres de nos représentants qui ont obtenus l'Or le lendemain dans l'Aisne plus un qui transforme son Argent en Or. Au total sur le week-end, 9 médaillés Or sur 13 candidats, ce n'est pas si mal !!!

Un coup de chapeau en passant à Marie-Odile DALLEDONNE et Michel GOMEZ qui sont désormais médaillés Or après beaucoup de persévérance. Un exemple pour tous les futurs candidats !!!

SOIRÉE VENERIE DU 23 AVRIL A PAMFOU.

Cette soirée à thème a germé dans la tête de notre président l'année dernière suite à un cours du brevet grand gibier sur la vénerie qui est animé comme tous les ans avec passion par Charles FOUGEA Maître d'équipage du rallye « VERS NOUS ».

Cette soirée vénerie, le peu d'adhérents présents ce jour là pourront en témoigner, fut un succès. Nous avons réuni plus de 200 personnes. Madame L. FAURE, représentante de la fédération à droite de la photo.



Personnellement, j'aurai du mal à vous en parler sans chauvinisme, c'est pour cette raison que j'ai demandé à un ami (non chasseur, mais passionné de nature) de vous donner ses impressions par écrit.

D'après ce que j'ai pu entendre, tout le monde était ravi par cette soirée.

Le plus étonnant ? Ce sont des habitants de Pamfou non chasseurs qui ont apprécié le spectacle extérieur et la conférence débat qui s'est déroulée à l'intérieur de la salle des fêtes.

Un reproche ? La démonstration de qualité extérieure a été trouvée trop courte.

Pourtant, le temps déterminé pour le déroulement de cette soirée a été respecté à la minute près sous le contrôle attentif de Daniel LOUVET qui surveille le bon déroulement de cette soirée.



Mais avant, il y a eu une grosse préparation. Merci à tous les intervenants.



Maintenant, les trompes sonnent, le spectacle est parti. A noter l'invitation

sympathique de ces sonneurs qui ont accepté trois de nos adhérents Laurence, George et Yves dans leur groupe.



Le moment où les enfants vont à la rencontre des chiens.



J e a n -
F r a n ç o i s
P R I O U X
d a n s s e s
œ u v r e s ...
S e s t a l e n t s
d e s p e a k e r
n e s o n t p l u s
à d é m o n -
t r e r !



C'est vrai qu'ils sont beaux les membres du rallye TEMPETE.



Nous remercions Madame LEMAIRE des établissements PURINA NESTLE qui nous a « sponsorisés » pour le pot de l'amitié. Madame Sandrine FOUILLAUD est la représentante de la société NUTRICHIEN qui est le revendeur des produits PROPLAN à AVON.



Un grand bravo pour cette conférence à tous les experts qui ont su expliquer avec des mots simples la vénerie. De gauche à droite sur cette photo, Monsieur Pierre-Marc MALHET (Délégué Général de la Société de Vénerie), Monsieur François COUËTOUX du TERTRE (Administrateur de la Société de Vénerie), Monsieur Charles FOUGEA (Maître d'équipage du Rallye Vers Nous), Monsieur Pierre-François PRIOUX (Maître d'équipage du Rallye Tempête), Daniel LOUVET administrateur ASMCGG, le « chef d'orchestre » de cette soirée et Monsieur Jean-Pierre HUCHET (Maire de Pamfou) qui nous à accueilli gracieusement dans sa commune.

Pour ma part, j'ai noté trois choses : ce mode de chasse se pratique de la même façon depuis 1500 ans avant Jésus Christ sans grands changements !

Les veneurs préfèrent lever un daquet vigoureux qui leur donnera du fil à retordre plutôt qu'un beau cerf qui se laissera prendre après peu de combat, des chiens d'ordre, nous comprenons mieux maintenant ce que cela veut dire en regardant la photo suivante.

Quand on pense au mal que l'on a pour tenir et faire écouter nos fox ou autres !



Les peintres anciens représentaient sur leurs toiles des chiens féroces. Pour renforcer la bravoure de leurs propriétaires ?



Moi, voici les chiens féroces que j'ai pris en photo au salon de Rambouillet



Et là, qui à le plus peur de l'autre ?



Maintenant, je laisse la plume à mon ami Daniel présent à cette soirée thématique qui vous expliquera lui-même comment il a ressenti cette soirée.
LN

LA VÉNERIE À PAMFOU

Avant la présentation de Pamfou, la vénerie était pour nous réservée à une population aisée, voire très aisée, et, de plus, issue de milieux particuliers : cercles fermés, transmission de père en fils des droits de chasse, etc. Avec les problèmes rencontrés en Angleterre, on pensait qu'en France, il allait

en être de même, et que cette forme de chasse (réservée à une élite) allait disparaître.

Mais heureusement, nous sommes allés à Pamfou le 23 Avril dernier sur les conseils de Lionel, et nous sommes repartis avec une vision complètement différente. Nous avons énormément apprécié cette présentation qui était réellement à la portée de tous.

La partie démonstration en extérieur met déjà l'accent sur l'importance des chiens et laisse complètement admiratif devant les relations et la complicité entre les chiens et l'homme. Les chevaux, les femmes et les hommes en tenue, quelle classe ! Impressionnant. De plus quand les cors retentissent alors là, ça prend vraiment aux tripes, c'est vraiment magique.

Si nous devions retenir une seule chose essentielle, nous retiendrions celle-là (du moins nous avons compris ce message là) : la vénerie existe avant tout pour les chiens, pour faire plaisir aux chiens, ce sont eux qui chassent (et non pas l'homme) point barre. Le reste, ce n'est que de l'accompagnement : les hommes et les femmes qui aiment bien sûr se retrouver entre eux pour cette activité, avec les chevaux (sauvés de la boucherie pour une majorité d'entre eux), avec les cors comme moyens exclusifs de communication.

Tout cela est joliment raconté par des personnes passionnées, qui souhaitent faire partager cette passion. Ca donne vraiment envie.

Franchement, chapeau bas mesdames et messieurs, excellente cette présentation sur la vénerie.

Merci encore à Lionel et à l'ASMCGG qui a eu cette riche idée de faire une soirée à thème vénerie.

D.B

INSCRIPTION AU CONCOURS ASMCGG SANGLIER COURANT DU 10 SEPTEMBRE 2005.

Comme vous le savez, ce concours a remporté un vif succès l'année dernière. Par contre, l'expérience démontre que nous nous ne pourrions inscrire que trente tireurs à ce concours. Alors dépêchez vous de renvoyer dès maintenant votre inscription à ce sanglier courant. Envoyez votre réservation sur le coupon réponse et un chèque à l'ordre de l'ASMCGG de 30 € pour l'inscription au concours (hors munitions) et le plateau repas, à Lionel NOUVION 12 Mail Gérard Philipe 77185 LOGNES. Votre participation sera à fonds perdus si vous ne prévenez pas de votre absence en appelant l'un des numéros suivants (01 60 17 11 64 ou 06 16 53 14 16) avant le 06 septembre 2005 ou si vous ne venez pas le jour du sanglier courant.

Nous vous confirmerons si votre participation est retenue par courrier.

Si votre inscription n'est pas prise en compte, vous pourrez toujours passer nous donner un petit bonjour dans la journée, Royal Chasse, notre partenaire, organise ce week-end là ses

journées portes ouvertes où de nombreux cadeaux seront à gagner.

Déroulement de la journée :

- ♣ rendez vous à 8H45 pour les formalités d'inscription,
- ♣ 9H00, début du concours.
- ♣ 12h00, un plateau repas sera pris sur l'herbe.
- ♣ 18H00 remise des lots,
- ♣ 18H30 pot de l'amitié.

Vous pourrez venir accompagnés d'amis ou en famille:

un plateau repas peut être réservé 15 €, Royal Chasse, notre partenaire privilégié, organisera ce week-end là, ses portes ouvertes et mettra à notre disposition un parcours de chasse (à plusieurs directions) 15 plateaux, 25 cartouches pour 11 € non compris dans le forfait de la journée, un stand arc (gratuit) sera tenu, si nous sommes assez nombreux.

La journée risque d'être longue, alors n'oubliez pas votre fusil.

RÈGLEMENT DU CONCOURS SANGLIER COURANT DU 10/09/2005.

- ♣ Veillez à respecter votre ordre de passage.
- ♣ Ne se déplaceront pour vérifier les tirs que le tireur accompagné de deux organisateurs.
- ♣ **Les deux meilleures séries de six balles** (si nous avons le temps) sinon deux séries de six balles seront prises en comptes.
- ♣ En cas d'égalité, c'est celui qui totalisera le moins de points négatifs (des deux séries) qui l'emportera.
- ♣ Le trou de la balle tangent d'un côté ou de l'autre de la séparation entre deux zones de points, donnera automatiquement la zone au point **supérieur**.

♣ La balle « sanction » qui sera en dehors du sanglier vaudra - 5 points.

♣ Tous les participants qui gagneront un couteau ou une dague, donneront 1€ à l'association. (Pour ne pas couper l'amitié).

Il faudra être présent le soir vers 18h00 à la remise des prix pour pouvoir retirer son lot. Les lots non réclamés seront remis en jeu pour l'année prochaine.

A noter que :

L'ASMCGG fournira de l'eau, des sodas ou du café. Amenez votre boisson pour le repas si vous le souhaitez. L'année dernière, les administrateurs participaient au classement mais pas

pour les lots. Cette année, ceux qui seront inscrits, participeront au concours de l'ASMCGG comme tout le monde. Je pense qu'il y aura de la revanche dans l'air.

Nous espérons avant tout que nous passerons une agréable journée tous ensemble.

RÉPONSE TANGO

Dans le numéro précédent, « un autre chien TANGO » je vous demandais si vous l'aviez reconnu ? et si vous aviez appelé son maître pour une recherche ?



Voici l'équipe au complet. Aviez vous reconnu Monsieur Guy ADLIS conducteur agréé UNUCR ? Cette photo a été prise après une recherche au sang sur sanglier blessé en forêt de Ferrières le 18 janvier 2005.

LA MINI-MÉDAILLE "OR" ET LE PIN'S ASMCGG



Quelques adhérents désirent commander la version "mini" de la médaille "OR". Ce Pin's de 18mm est en effet beaucoup plus discret que celui remis à l'obtention du brevet (34mm) à gauche sur la photo. Nous vous proposons de faire une commande groupée. Notez que ce Pin's :

Est réservé uniquement aux titulaires du Brevet Grand Gibier 2ème Degré OR.

Qu'il ne sera délivré qu'à un seul exemplaire par personne.

Pour « la finance », deux possibilités :

- ♣ Vous souhaitez recevoir le Pin's or, il vous en coûtera 9 € avec le port,
- ♣ Si vous souhaitez recevoir le pin's Or et celui de l'ASMCGG, il

vous en coûtera 11 € avec le port,

- ♣ Le pin's de l'ASMCGG seul, il vous en coûtera 3 € avec le port.

Si vous êtes intéressé, il vous suffit d'adresser un chèque à l'ordre de l'ASMCGG à l'adresse suivante : Lionel NOUVION 12 Mail Gérard Philippe 77185 LOGNES.

Pour la commande, indiquez nous impérativement votre nom, votre prénom et votre numéro de brevet Or.

Pour les brevetés de cette année 2005, joindre une photocopie du brevet.

UNE ASTUCE DE NOTRE VICE PRÉSIDENT

L'année dernière au salon de Fontainebleau, Serge nous a donné cette astuce.

Pour éviter que la bretelle où la housse de la carabine ne glisse sur l'épaule en allant au poste. Cette dernière est bloquée par un bouton.



Mais attention, ce n'est pas n'importe quel bouton. Il s'agit ici de celui de l'ANCGG.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES CHASSEURS DE SEINE ET MARNE.

L'assemblée générale des chasseurs de Seine et Marne s'est déroulée le 16 avril 2005 au Mée Sur Seine. Voici quelques informations émanant de



celle-ci, prises à la volée sur mon bloc notes (en espérant ne pas m'être trompé). Je sais que ce ne sont plus des nouvelles fraîches, mais cet article

était trop long pour l'intégrer dans notre précédent bulletin.

Notre département se porte bien au niveau du petit gibier qui est en augmentation, grâce à la gestion, l'aménagement des territoires et le piégeage



praticué malgré des subventions à la baisse.

Selon les différents comptages :

6 lièvres au Kilomètre carré,

17 à 23 couples de perdrix grises aux 100 hectares. But à atteindre 30 couples aux 100 hectares.

Pour le grand gibier, une action qualitative incitera à « laisser vieillir nos cerfs ».

Pour les sangliers, de 7862 en 2003/2004 contre 9011 en 2004/2005, soit 15% d'augmentation, mais cela n'empêchera pas de continuer à préserver la bête de tête et les bêtes suitées.

1369 plans de chasse ont été attribués cette année.

Attribution de 7% en plus de chevreuils 7036 en 2005 contre 6945 en 2003.

967 cerfs attribués au lieu de 930. 82% du plan de tir a été réalisé la saison passée.

Il y a eu 662 arrêtés préfectoraux individuels de donnés pour déclarer 350 sangliers du 1er juin au 14 août 2004.

Dégâts de gibier, 1086 dossiers déposés. 951 réglés +24%. Superficie totale détruite 950 hectares.

En prévention, 110 kilomètres de clôtures sont posés. 200 kilomètres supplémentaires seront réalisés par des prestataires de service.

Les territoires en dessous de cinquante hectares de surface boisée seront exonérés de la taxe à l'hectare. 852 sont concernés par cette mesure.



Mais dans un but d'équité, ils devront apposer un bouton auriculaire sur chaque sanglier tué. Prix du bouton 30 € non remboursable en fin de chasse.

Le permis de chasser a eu un taux de réussite de 70 %.

237 nouveaux permis vont regagner le rang des chasseurs de Seine et Marne. La fédération leur offre leur première cotisation d'assurance.

Il faudra régler 16 € représentant les frais d'examen et 30 € à la fédération pour passer le permis de chasser. 10 € pour les moins de 25 ans.

La communication sera un cheval de bataille de la fédération. Madame Liliane FAURE (également adhérente ASMCGG) sera chargée de la développer avec Monsieur Didier SOULAT et Madame Carole RIVET.

3 bulletins seront édités par an et le site Internet sera déployé.

« Il sera fait appel aux bonnes volontés ». Nous espérons que ce message sera suivi d'effets pour notre association.

Pour les cotisations, elles ne bougeront pas.

- ♣ Timbre fédéral 69€ ; Timbre grand Gibier 25€.
- ♣ Bouton sanglier, 30€,
- ♣ Chevreuil 22€,
- ♣ Daim 52€,
- ♣ Cerf Sika 29 €
- ♣ Cerf C1 320€,
- ♣ Cerf C2 280€ ,
- ♣ Biche 230€,
- ♣ Faon 200€.

Ouvertures :

- ♣ Ouverture générale 25 septembre. Fermeture générale 28 février 2006.
- ♣ Chevreuil en tir d'été, 1er juin au 24 septembre,
- ♣ Cerf au brame 1er septembre au 24 septembre,
- ♣ Chevreuil et cerf 25 septembre au 28 février,
- ♣ Sanglier à l'affût ou à l'approche sur autorisation préfectorale du 1er juin au 14 août,
- ♣ Sanglier à l'affût, à l'approche ou en battue du 15 août au 28 février,
- ♣ Chasse à courre du 15 septembre au 31 mars 2006,
- ♣ Chasse sous terre 15 septembre au 15 janvier.
- ♣ Réouverture du blaireau 15 mai 2006.

PETITES ANNONCES

SEJOURS DE CHASSE EN POLOGNE.

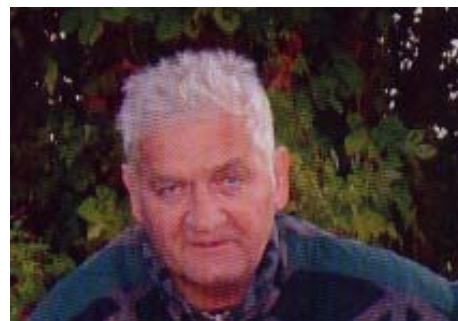
Notre ami Jacques Gobet que j'ai remplacé au poste de trésorier a pris sa retraite en Alsace. Il continue une activité cynégétique. Il est désormais l'agent commercial Français pour HUMÉL TRAVEL, organisme qu'il connaît depuis plus de vingt ans, et vous propose des séjours de chasse en Pologne :

- ♣ à partir du 11 mai, chasse du brocard en chasse individuelle à

l'approche ou au mirador sur trois à cinq jours,

- ♣ chasse individuelle au sanglier mâle à partir du 1er avril,
- ♣ séjour découverte de la chasse du cerf au brame, 4 jours à partir du 21 août,
- ♣ battues hivernales en groupe de 9 à 14 chasseurs sur 3, 4 ou 5 jours, 40, 55 ou 65 pièces,
- ♣ chasse aux oies dans les marais en bordure de l'Oder.

Si vous désirez des renseignements complémentaires, Jacques se fera un plaisir de vous renseigner pour répondre à votre attente.



Jacques GOBET

19T Rue du Réchamp
67 420 COLROY LA ROCHE
Tel & fax 03 88 97 67 85
Portable 06 07 36 23 49

E-mail : jacques.gobet@chasser-en-pologne.com

CHERCHE SPONSORS OU LOTS.

Afin de pouvoir récompenser tous les concurrents du concours sanglier courant du 10 septembre 2005.

Contacteur : Lionel Nouvion 06 16 53 14 16

CHERCHE POSTE À PIGEONS

Faire vos propositions au 06 80 43 80 92.

CHERCHE CHASSE A L'APPROCHE DU BROCARD

Faire vos propositions au 06 16 53 14 16 qui transmettra.

LES COURS DU BREVET GRAND GIBIER.

Ils reprendront en janvier 2006, le calendrier définitif est en cours d'élaboration. Il sera présent sur notre site Internet www.grandgibier77.com dès qu'il sera finalisé.

Je vous rappelle à ce sujet, que si vous souhaitez assister à un de ces cours, il vous suffit de prévenir Pierre ALLIAS pour CHARMENTRAY et Jean-Luc SOUPIZON pour BREAU. Nous serons heureux de vous y inviter. C'est l'occasion de raviver vos connaissances ou d'en apprendre.

J.L. SOUPIZON : 06 30 72 49 06

Pierre ALLIAS : 06 30 18 26 57